

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS

Personne-ressource :

Michelle Graham, avocate
Direction des services juridiques
Le ministère de la Sécurité communautaire et des
Services correctionnels
777, avenue Memorial
Orillia ON L3V 7V3

Ligne directe : 705-329-6881
Renseignements généraux : 705-329-6888
Télec. : 705-329-6882
Courriel : michelle.graham@jus.gov.on.ca

Jinan Kubursi,
Direction des services juridiques
Le ministère de la Sécurité communautaire et des
Services correctionnels
77 Grenville Street, 8th Floor
Toronto, ON
M5S 1B3

Ligne directe: 416-314-1508
Renseignements généraux: 416-314-3509
Télec. : 416-314-3518
Courriel: Jinan.Kubursi@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 2
(Orillia 1, Toronto1)

Site Web : www.mpss.jus.gov.on.ca

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience au bureau de Toronto, veuillez composer : 416-314-3509

BREF APERÇU

Le mandat du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels est de veiller à ce que les communautés de l'Ontario puissent compter sur le soutien et la protection de systèmes de maintien de l'ordre et de la sécurité publique sûrs, sécuritaires, performants, efficaces et responsabilisés.

Les responsabilités du ministère peuvent être classées dans trois grandes catégories :

Services correctionnels :

- Sont chargés de la mise sur pied, du fonctionnement et de la supervision des établissements correctionnels de l'Ontario où sont gardés les adultes, et des bureaux de probation et de libération conditionnelle.
- Ont compétence sur les contrevenants adultes en probation, tel que prévu par la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées.
- Offrent les programmes et établissements visant à faciliter la réadaptation des délinquants.

Sûreté et sécurité publique :

- Assurent la sécurité physique et économique de l'Ontario, sous l'égide du commissaire de gestion des situations d'urgence, en coordonnant les initiatives de sécurité publique offertes par les organisations de services municipaux, d'incendie et d'urgence à l'intérieur et à l'extérieur de la province.
- Offrent des programmes et encouragent les partenariats afin de minimiser ou d'éliminer les risques pour les particuliers et les biens grâce à des initiatives de sensibilisation du public, de mesures d'urgence, d'enquêtes scientifiques, et en coordonnant les services de sécurité-incendie et le réseau des coroners.

Services policiers :

- Supervisent les services policiers à l'échelle de l'Ontario, notamment ceux de la Police provinciale de l'Ontario (OPP).
- Délivrent des permis, réglementent et surveillent les activités des organismes/particuliers offrant des services privés d'enquête et de sécurité en Ontario.

La Direction des services juridiques fournit une gamme complète de services juridiques dans les domaines suivants : services policiers, armes à feu, enquêteurs privés et gardiens, mesures d'urgence, services sécurité-incendie, coroners, droits de la personne, bien-être des animaux, services correctionnels, probation et libération conditionnelle et accès à l'information et protection de la vie privée.

Les avocats de la Direction participent à l'élaboration des lois et des règlements, préparent et révisent une vaste gamme de contrats et autres documents juridiques, et fournissent des avis et conseils juridiques à une clientèle variée. Ils représentent les intérêts des clients aux audiences devant les tribunaux, dans des affaires civiles et pénales, devant les tribunaux administratifs et dans les enquêtes de coroner.

Les avocats de la Direction se présentent également devant les tribunaux administratifs suivants : la Commission ontarienne des libérations conditionnelles et des mises en liberté méritées, la Commission d'étude des soins aux animaux et la Commission de la sécurité-incendie. Ils fournissent, par ailleurs, des conseils juridiques aux tribunaux administratifs suivants : la Commission civile des services policiers de l'Ontario, la Commission d'arbitrage de la police de l'Ontario et le Conseil public du commissaire des incendies sur la sécurité-incendie.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Le programme de stages permet aux stagiaires de toucher à toutes les questions concernant le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Sous la direction et les conseils d'un maître de stage, les stagiaires aident les avocats à préparer des plaidoiries et des réponses aux questions de droits de la personne, s'initient aux divers aspects du processus législatif et contribuent à la rédaction d'exposés du droit sur un certain nombre de sujets. Sur le plan des poursuites, les stagiaires peuvent assister aux audiences devant la Cour des petites créances, et aider les avocats à se préparer en vue des enquêtes, des requêtes d'habeas corpus, des motions, des instances de droits de la personne et des audiences devant la Commission d'étude des soins aux animaux. Les stagiaires seront également amenés à travailler directement avec un certain nombre d'avocats de la Direction.